

PSAUME 2 BILAN DE RECHERCHE ET ESSAI DE RÉINTERPRÉTATION (1)

Comme ce fut souvent le cas pour de nombreux textes vétérotestamentaires, l'exégèse biblique de ce siècle a également avancé des interprétations fort contradictoires du Psaume 2 (« Pourquoi les nations s'agitent-elles ? ») (2). On pourrait réduire celles-ci à deux modèles : celui du texte d'un psaume royal préexilique et celui d'un texte témoin d'une espérance messianique de l'époque postexilique. Il semble que ces deux lectures du texte s'excluent absolument sans ouverture à une théorie intermédiaire. Si le texte a été composé avant l'exil, le roi dont il parle est le successeur de David. Si c'est après l'exil, en l'absence de la souveraineté israélite, le roi du psaume n'est plus un roi régnant, mais un roi espéré, un roi de l'avenir. Alors que la première théorie, ces dernières décennies, est presque devenue une *sententia fere communis* (3), une minorité d'exégètes défend l'origine postexilique du Ps 2. Chacune des deux théories a certainement ses avantages. Il nous semble tout de même nécessaire de relever l'insuffisance des arguments en présence, et de proposer dans cet article des raisons qui militent en faveur d'une réduction de leurs contradictions réciproques. En réexaminant les diverses exégèses du texte, avancées surtout au cours des dernières trois décennies, nous voudrions d'une part fournir un bilan des recherches et d'autre part, sur la base d'argu-

(1) Une version provisoire de cet article a été présentée en 1993 aux membres de l'Equipe de Recherche en Exégèse biblique (EREB) de la Faculté de Théologie Catholique de l'Université des Sciences Humaines de Strasbourg, ainsi qu'aux participants du Congrès de la Society of Biblical Literature à Louvain en 1994. Pour leurs observations, je voudrais dire un grand merci à MM. Raymond KUNTZMANN et Bernard RENAUD (Strasbourg), Erich ZENGER (Münster) et Gerd HÄFNER (Fribourg-en-Brigau).

(2) Pour les résultats de la recherche, cf. par exemple J. T. WILLIS, « A cry of defiance. Psalm 2 », *JSTOT* 47(1990) p. 33-38.

(3) Cf. A. DEISSLER, « Zum Problem der Messianität von Psalm 2 », in M. CARREZ et al., *De la Tora au Messie. Etudes d'exégèse et d'herméneutique bibliques offertes à Henri Cazelles pour ses 25 années d'enseignement à l'Institut Catholique de Paris* (Octobre 1979), Paris, 1981, p. 283-292.

mentations herméneutiques et poétiques, nous chercherons une réinterprétation du texte qui, malgré l'approche diachronique, puisse se passer des modèles fournis par la critique littéraire et la critique rédactionnelle.

Notre argumentation comprendra quatre parties : tout d'abord la brève présentation des deux interprétations proposées en ce siècle ; ce sont les plus répandues et elles impliquent deux *Sitz im Leben* différents du psaume. Chemin faisant, nous relèverons leurs avantages et inconvénients. En conclusion, nous évoquerons brièvement quelques problèmes méthodologiques plutôt généraux qui déterminent notre interprétation du texte (II). Dans une deuxième partie, il semble utile d'aborder l'interprétation par une lecture verset par verset en indiquant les principaux problèmes qui s'opposent à une intelligence aisée du texte. Ce sera l'occasion d'avancer des propositions plus plausibles pour expliquer les difficultés (III). La tâche suivante s'appesantira sur la structure thématique du texte, sur ses intentions, sur son *Sitz im Leben* et enfin sur sa datation (IV). Nous terminerons l'étude par les relectures du texte, en particulier à Qumrân et dans le Nouveau Testament (V).

I. LES DIVERSES APPROCHES DE L'INTERPRÉTATION DE PSAUME 2

Nous l'avons déjà mentionné : l'interprétation du Ps 2 comme un psaume royal s'est maintenue jusqu'à nos jours (4). Elle remonte aux études de H. Gunkel qui y voyait un psaume qu'au tout début le roi d'Israël chantait lui-même lors de son intronisation (5). Soixante années après la parution des livres de H. Gunkel, cette définition du texte garde encore ses partisans (6). Les exégètes de l'école anglaise et scandinave *Myth and Ritual* qui s'inspirent également des recherches de H. Gunkel et de son élève S. Mowinckel ont pourtant modifié cette vision en postulant un *Sitz im Leben* du psaume dans le culte royal. Sans entrer dans le détail des éléments avancés par les différents auteurs (7), on peut qualifier leurs recherches comme un essai

(4) Pour de plus amples détails sur l'histoire de l'exégèse du texte en ce siècle et les approches plus radicales que nous ne voudrions pas présenter ici, cf. J. W. WATTS, « Psalm 2 In The Context of Biblical Theology », *Horizons in biblical Theology* 12 (1990), p. 73-91 ; p. 74-76 ; J. T. WILLIS, *ibid.*, p. 33-38.

(5) Cf. H. GUNKEL, *Die Psalmen*. Göttingen, 1968⁵, p. 5.

(6) Cf. par exemple, E. BEAUCAMP, *Le Psautier*, t. I, Paris, 1976, p. 45 sq. ; J. VERMEYLEN, *Psaumes. Les cris d'un peuple de croyants*. Pro Manu Scripto, Bruxelles, 1991.

(7) Cf. pour une information provisoire, K.-H. BERNHARDT, *Das Problem der altorientalischen Königsideologie im Alten Testament unter besonderer Berücksichtigung der Geschichte der Psalmenexegese dargestellt und kritisch gewürdigt*. Leiden, 1961, (VT.S VIII), p. 51 sq. ; J. VERMEYLEN, *Psaumes*, p. 34-40.

pour reconstruire une fête d'intronisation coïncidant avec la fête du Nouvel An ou une autre célébration annuelle. A leur avis, le Ps 2 faisait partie d'un drame culturel relevant d'une telle fête, dans laquelle le roi, être divin, confirmait son pouvoir contre les prétentions des rois ennemis. Cette théorie certainement audacieuse est assez facile à rejeter. En effet, l'image du roi divin dépeinte par cette approche ne correspond en aucune façon à l'idéologie royale israélite (8). En fait, une divinisation du roi israélite n'est pas attestée en Israël, pas même dans la critique prophétique du comportement des rois. De plus, d'après le témoignage de l'Ancien Testament, les fêtes israélites, particulièrement la fête de *Sukkôt* ont revêtu une fonction toute différente de la fête de l'intronisation ou d'autres prétendues fêtes royales peu ou prou attestées dans l'histoire d'Israël (9).

Même si l'on renonce aux hypothèses extrêmes de l'interprétation culturelle pour adopter la théorie de H. Gunkel, il reste de grands problèmes. Comme nous l'avons déjà souligné, H. Gunkel considérait le Ps 2 comme un chant du roi lors de son intronisation. J. A. Soggin par exemple a abondé dans le sens de cette théorie. Pour lui ce psaume est « ein liturgisches Wechselgespräch zwischen Jahwe und dem König » (10). On peut se demander si cette opinion est assez fondée pour ne pas permettre des réserves. Nous ne savons en effet que peu de choses sur la célébration de l'intronisation en Israël ; par ailleurs, des allusions liturgiques sont difficilement repérables dans ce psaume (11). Il n'y est pas question d'un couronnement, d'une célébration, d'un rite ou d'une assemblée qui soit le témoin d'un tel événement.

On peut donc conclure que, même si les v. 6-9 du psaume reflètent particulièrement l'idéologie royale du Proche Orient, il est difficile d'en déduire avec certitude un « Sitz im Leben », qui serait celui de l'intronisation du roi israélite. Quant à l'argument selon lequel d'autres textes vétéroutestamentaires proches du Ps 2, par exemple Ps 110 (12), forment des poèmes d'intronisation, il ne paraît pas très

(8) Pour des informations plus détaillées, cf. J. W. WATT, *ibid.*, p. 79.

(9) Cf. J. VERMEYLEN, *Psaumes*, p. 39 sq.

(10) J. A. SOGGIN, « Zum zweiten Psalm », in H. J. STOEBE et al., *Wort-Gebot-Glaube. W.Eiarodt zum 80. Geburtstag*, Zurich, 1970 (AThANT 59), p. 191-207.

(11) Cf. P. C. CRAIGIE, *Psalm 1-50*, Waco, Texas, 1983, p. 65 : « the scant nature of the evidence, however, makes any such analysis [à savoir comme texte liturgique appartenant à la liturgie de l'intronisation] uncertain ; it is equally uncertain whether the psalm may reflect the coronation liturgy of the temple or a later ceremony in the palace ». Cf. aussi H.-J. KRAUS, *Psalmen 1-59*, Neukirchen-Vluyn, 1989⁶ (BK XV/1), p. 145 : « Es besteht jedoch keine Möglichkeit, etwa den Ablauf einer Inthronisationsfeier oder das Ritual der Krönung aus dem Text zu konstruieren ».

(12) Cf. J. VERMEYLEN, *Psaumes*, p. 93.

convainquant. En effet, ces textes diffèrent nettement du Ps 2 qui contient une adresse aux rois ennemis et parle d'une rébellion actuelle. En d'autres termes, pour définir le « *Sitz im Leben* » du psaume, il est indispensable de tenir compte le plus possible de sa structure thématique et de la séquence de ses énoncés, bref de son individualité, avant de préciser la fonction que le texte a pu revêtir originellement dans la vie d'Israël.

Ces critiques formulées à l'endroit des interprétations de Ps 2 comme chant royal n'interdisent cependant pas *a priori* une datation préexilique du texte. Si un examen plus approfondi des différentes possibilités de datation donnait pour vraisemblable une origine préexilique du psaume, une telle interprétation pourrait être complétée par un autre argument. Nous le savons, les auteurs juifs de l'époque hellénistique, ceux de Qumrân ainsi que les écrivains néotestamentaires ont interprété le Ps 2 d'un point de vue eschatologique ou messianique. Certes, l'exégèse peut se contenter de reconstruire le *Sitz im Leben* originel d'un texte par rapport auquel tout autre application postérieure du psaume passerait pour inadéquate. Elle peut aussi, tout en tenant compte du sens originel, décrire par des moyens exégétiques les écarts entre le texte originel et ses relectures, même si celles-ci ne correspondent pas aux intentions de l'auteur initial. Une telle exégèse peut également chercher à examiner quels facteurs intratextuels et extratextuels ont favorisé de telles relectures. Cette approche présupposerait donc une certaine pluralité des sens du texte dont l'un ou l'autre viendrait à la lumière à travers les diverses relectures. Il va de soi qu'une telle approche exégétique, incluant l'ancienne *Wirkungsgeschichte* juive et chrétienne du texte ne fait pas abstraction de sa relecture messianique ou eschatologique.

De même qu'une exégèse principalement attachée à la détermination du *Sitz im Leben* originel du Psaume laisse de côté sa *Wirkungsgeschichte*, une autre approche du texte y voit le document d'une espérance messianique ou eschatologique postexilique, sans se demander si ses motifs ont une préhistoire ou s'ils sont aussi compatibles avec l'époque royale d'Israël. Abstraction faite des interprétations plutôt traditionnelles qui identifient le Messie du Ps 2 avec Jésus-Christ (13), les raisons majeures que la recherche récente a invoquées en faveur d'une origine messianique du Ps 2 sont les suivantes :

1. Les ressemblances linguistiques entre le Ps 1 et le Ps 2 laissent supposer que tous les deux sont d'une date tardive et que c'est au cours de la rédaction finale du psautier que le Ps 1 a été placé avant le Ps 2. Une telle opération aurait eu pour but d'offrir aux peuples

(13) Pour des données plus fournies, cf. J. T. WILLIS, *ibid.*, p. 33-36.

une invitation de David en sa qualité d'auteur présumé des psaumes à lire le psautier tout entier comme une Tôrah (14).

2. Les deux prétendus aramaïsmes (v. 1 *rgsh* et v. 9 *r^{cc}*) ainsi que d'autres expressions tardives suggèrent une datation postexilique (15).

Reste à savoir à quelle figure de Messie le texte composé à une époque sans roi se réfère. Pour A. Deissler le messie est un roi à venir annoncé déjà en Ps 2 (16). Si E. Zenger considère néanmoins ce texte comme messianique, c'est que, selon lui, le roi enseignant la Tôrah peut être désigné comme messianique (17). Cependant, à partir de quels indices textuels peut-on conclure que le roi n'est pas un roi du présent ou au moins de l'avenir immédiat par rapport au texte ? C'est une question dont les partisans d'une interprétation messianique doivent prendre en compte, sinon leur hypothèse reste en un certain sens un postulat. Par ailleurs, la question se pose aussi de savoir dans quelle situation historique ou politique s'inscrit l'image du Messie peinte par le psaume.

Abstraction faite de ces problèmes, toute interprétation du Ps 2 soulève plusieurs difficultés de portée différente pour la compréhension élémentaire du texte (18). L'exégèse jusqu'à présent étant loin d'être d'accord sur leur solution, il devient nécessaire d'indiquer les quelques règles sur lesquelles notre interprétation se fondera. La question principale est la suivante : Peut-on comprendre le texte tel quel, c'est à dire le texte massorétique sans corrections ? Comment résou-

(14) Cf. E. ZENGER, « Psalm 2. Wegweisung für die Völker », in F.-L. HOSSFELD – E. ZENGER, *Psalmen*, Würzburg, 1993 (Neue Echter Bibel 29), p. 51, qui reprend les considérations de G. T. SHEPPARD, *Wisdom as a Hermeneutical Construct. A Study in the Sapientializing of the Old Testament*, Berlin-New-York 1980 (BZAW 151), p. 140-144. Pour une interprétation très différente des ressemblances entre les deux psaumes, voir W. H. BROWNLEE, « Psalm 1-2 as a Coronation Liturgy », *Bib* 52 (1971), p. 321-336, p. 332 sq., qui considère les psaumes comme une liturgie de couronnement de l'époque préexilique ou du couronnement mentionné en Za 6, 9-14. Cependant, la datation préexilique du Psaume 1 ainsi que son interprétation comme psaume royal ne sont pas convainquants, cf. J. VERMEYLEN, *Psaumes*, p. 82. De toute façon, il est difficile de supposer l'unité originelle des deux psaumes étant donné que leurs genres littéraires diffèrent passablement, cf. K. SEYBOLD, *Die Psalmen. Eine Einführung*, Stuttgart, 1991², p. 106. Il est plus probable qu'ils furent juxtaposés après coup.

(15) Cf. A. DEISSLER, *art.cit.*, p. 288 sq., suivi par E. ZENGER, « Wozu tosen die Völker...? Beobachtungen zur Entstehung und Theologie des 2. Psalms », in E. HAAG – F.-L. HOSSFELD (éd), *Freude an der Weisung des Herrn. Beiträge zur Theologie der Psalmen. Festgabe zum 70. Geburtstag von H. Gross*, Stuttgart, 1986 (SBB 13) p. 495-511, p. 505, note 29.

(16) Cf. A. DEISSLER, *art. cit.*, p. 284.

(17) Cf. E. ZENGER, « Psalm 2 », p. 54.

(18) Cf. entre autres, P. AUFFRET, *La sagesse a bâti sa maison. Etudes de structures littéraires dans l'Ancien Testament et spécialement dans les Psaumes*, Fribourg, Suisse- Göttingen, 1982, (OBO 49), p. 143-181.

dre les problèmes de la traduction des mots ou des constructions très rares, par exemple *nashqū bar* au v. 12 ? Faut-il corriger le texte massorétique par des conjectures, déplacements et suppressions des mots ? ou faut-il dans certains cas privilégier davantage les variantes textuelles que la Septante, la Vulgate et les autres versions anciennes offrent à la lecture ? En fait, certains exégètes ont choisi de telles méthodes d'interprétation.

D'autres n'arrivent pas à lire le texte sans y trouver des contradictions qui leur semblent inconciliables, par exemple les sujets des v. 10-12 en contraste avec ceux des v. 1-3 (voir *infra*). Par conséquent, ces exégètes ont attribué le psaume à deux, voire à plusieurs rédacteurs, en proposant des suggestions qui ont permis de réunir après coup les textes originellement contradictoires. Mais si l'on arrive à plusieurs couches rédactionnelles, il devient évidemment impossible de supposer un seul *Sitz im Leben*. Il faut au contraire ramener les différentes couches à des *Sitz im Leben* différents, et en plus trouver un *Sitz im Leben* pour le texte définitif, ce qui devient très hypothétique. Ce sont en particulier les partisans d'une interprétation tardive comme E. Zenger (19) et H. Bardtke (20) qui affirment que le Ps 2 massorétique est le résultat d'un processus rédactionnel (21) ; d'autres comme R. Auffret (22) et M. Girard (23) s'inspirent des méthodes synchroniques et avancent des arguments en faveur de l'unité du texte massorétique. A. Deissler partage également cette opinion (24).

Pour clore cette introduction sur l'état de la recherche, on peut

(19) Cf. E. ZENGER, « Wozu tosen die Völker... ? », p. 500-506 ; « Psalm 2 », p. 51 sq.

(20) Cf. H. BARDTKE, « Erwägungen zu Psalm 1 und Psalm 2 », in M. A. BEEK et al., *Symbolae biblicae et mesopotamicae F.M.Th Böhl dedicatae*, Leiden, 1973, p. 1-18, p. 16-18, qui attribue la version originelle selon lui du Ps. 2 (sans les v. 2b. 6-9 et *w'gîlû...bar* du v. 11) à un maître de sagesse enseignant entre l'époque de l'invasion par Alexandre le Grand et la première moitié du troisième siècle av. J. C. Etant donné que H. BARDTKE élimine du psaume toute allusion au roi au fil de sa critique littéraire, le texte perd ses vestiges messianiques et prend un caractère sapiential.

(21) Mais il y a des exceptions : E. LIPINSKI, « Macarismes et psaumes de congratulation », *RB* 75 (1968), p. 321-367, p. 330-339, affirme une unité originelle des Ps 1 et 2, 11-12, complétée après coup par l'archaïque psaume de couronnement 2, 1-9, son v. 10 fonctionnant comme raccord. S. SPRINGER, *Neuinterpretation im Alten Testament. Untersucht an den Themenkreisen des Herbstfestes und der Königpsalmen Israels*, Stuttgart, 1979 (SBB 9), p. 112-117, affirme une tension entre les v. 1-9, datant selon elle de la première phase de l'époque royale, et les v. 10-12a qui seraient un ajout de l'époque postexilique tardive.

(22) Cf. P. AUFFRET, *La sagesse*, p. 143-181.

(23) Cf. M. GIRARD, *Les Psaumes. Analyse structurelle et interprétation*, t. I, Paris-Montréal, 1984, p. 58-66.

(24) Cf. A. DEISSLER, « Zum Problemder Messianität », p. 287.

dire que *l'opinio communis* sur le Ps 2 se résume à l'affirmation d'un *Sitz im Leben* royal, tandis qu'une minorité d'exégètes défend une composition du texte postexilique. Par ailleurs, plusieurs détails au niveau de la compréhension élémentaire du texte font toujours l'objet de discussions sans résultats incontestables pour l'heure. Il ne s'agit donc pas ici d'arriver à des réponses définitives, mais cela ne doit pas nous empêcher de distinguer les argumentations plausibles de celles plus sujettes à caution.

Mais à quels critères nous référer ? En principe il semble plus justifié de donner des explications plausibles du texte en l'état que de lui imposer des amendements élaborés par les méthodes de critique textuelle ou littéraire. De tels amendements de même que les déplacements textuels ou les conjectures ne peuvent être que *l'ultima ratio* dans l'argumentation exégétique. Ajoutons encore : même si des opérations de la critique littéraire se révèlent être injustifiées, cela n'exclut pas l'éventuelle réinterprétation d'un texte. L'exégèse traditionnelle, d'habitude, a pourtant cherché à identifier de telles relectures au fil des tensions ou des redoublements par lesquelles les rédacteurs postérieurs auraient actualisé un texte. Ces relectures auraient donc changé le texte. Dans notre cas, il est intéressant de noter que A. Deissler pense qu'un psaume royal préexilique a reçu sa forme actuelle par des ajouts postexiliques, mais il rejette cette alternative en faveur de la composition du psaume d'un seul jet à l'ère postexilique. C'est pourquoi il n'accepte pas non plus que ce psaume préexilique a été appliqué à une nouvelle situation postexilique sans le changer (25). La question de savoir, si l'on peut supposer avec de bonnes raisons une telle relecture d'un psaume royal à l'époque postexilique, est ouverte pour l'heure. Elle mérite donc d'être posée à nouveau.

Après ce résumé de l'état de la recherche et ces observations de méthode, abordons l'analyse du Ps 2 par une lecture du texte verset par verset. Ce sera l'occasion d'évoquer les problèmes du texte et de présenter les solutions qui semblent préférables.

II. LE TEXTE MASSORÉTIQUE DU PSAUME 2

1. Les versets 1-3

Le psaume commence par la question d'un narrateur inconnu : « Pourquoi les nations s'agitent-elles ? ». Probablement la particule interrogative *lāmmā*, « pourquoi », se réfère-t-elle aux trois premiers versets sans que les v. 2 et 3 ne dépendent du v. 1 au niveau de la

(25) Cf. A. DEISSLER, *ibid.*, p. 284.

syntaxe (26). En tout cas, ces versets sont cohérents grâce au sujet commun, à savoir les nations, les rois et les grands de la terre qui préparent ensemble une certaine action. C'est un complot exprimé par quatre phrases dont celles des v. 1 et 2 sont énoncées respectivement sous forme chiasique. Chaque verbe est à la 3^e pers. plur. *qatal* ce qui illustre également la cohérence des deux versets.

Les adversaires des rois et des peuples complotant sont YHWH et son *māshīah*, son oint, ce qu'on ne découvre qu'à la fin des quatre phrases des v. 1 et 2. Ce thème a été sans doute introduit ici pour des raisons stylistiques. D'une part, leur mention tardive et sans verbe suggère une certaine infériorité : YHWH et son oint sont exposés à une quadruple pression, énorme, à laquelle semblent participer les peuples du monde entier. D'autre part, le lecteur ou l'auditeur ne se pose pas seulement la question de savoir si YHWH et son oint peuvent résister à une telle révolte. Il est informé avant tout du fait qu'ils sont les autres acteurs dans ce « drame », ce qui apparaît surtout dans la deuxième et la troisième strophe. L'expression '*al YHWH w' al m'shīhō*' anticipe donc le thème du texte suivant et y prépare le lecteur ou l'auditeur. Si l'on supprime ces mots pour une raison quelconque, on peut également supprimer les v. 6-9 (27).

Après avoir introduit par *nōs'dû* (v. 2) un verbe qui peut passer pour un *verbum dicendi* (28), au v. 3, le narrateur cite le discours direct par lequel les rois... s'encouragent mutuellement (29) à la résistance active contre le pouvoir de YHWH et de son *māshīah* auquel ils sont soumis : « Brisons leur liens, jetons loin de nous leurs cordes ». Il s'agit ici des liens et des cordes par lesquelles les peuples sont subordonnés à YHWH et à son *māshīah*. Les suffixes pronominaux (« leurs ») ne peuvent donc se référer qu'à YHWH et à son oint. Donc si l'on supprime l'expression '*al YHWH w' al m'shīhō*' comme surcharge du rythme textuel ou comme étrangère au parallélisme (30), cette partie du psaume devient partiellement incompréhensible.

Ajoutons quelques remarques au sujet de certaines particularités

(26) Cf. F. DELITZSCH, *Biblischer Commentar über die Psalmen*, Leipzig, 1883⁴, p. 75 ; cf. par ex. les traductions de A. MAILLOT – A. LELIEVRE, *Les Psaumes. Commentaire. Première partie : Psaumes 1-50*, Genève, 1962, p. 26 et de P. C. CRAIGIE, *Psalms 1-50*, p. 63.

(27) Cf. la critique littéraire de H. BARDTKE, « Erwägungen », p. 13.

(28) Cf. E. BONS, « Zu *jsd* II, 'beratschlagen' (Ps 2, 2 ; 31, 14 ; CD 2, 7) », *Zeitschrift für Althebraistik* (1992), p. 209-217, p. 212. Il n'est donc pas nécessaire d'ajouter *le'mor*, « pour dire », cf. G. CASTELLINO, *Libro dei Salmi*, Turin-Rome, 1955, p. 592.

(29) Cf. F. DELITZSCH, *Biblischer Commentar*, p. 75 : « Die Cohortative drücken die gegenseitige Anfeuerung aus ».

(30) Cf. BHS ; H. GUNKEL, *Die Psalmen*, p. 11 ; H.-J. KRAUS, *Psalmen 1-59*, p. 143 ; E. ZENGER, « Wozu tosen die Völker... ? », p. 505, note 28.

de la première strophe. Le narrateur ne se contente pas de raconter seulement ce qu'il sait des propos des rois et des peuples ; il exprime aussi son jugement personnel, soit par la question rhétorique par laquelle il dit son étonnement, soit par l'adverbe *riq*, « en vain ». Cela veut dire qu'il est sûr dès le début que la rébellion des peuples étrangers ne mène nulle part (31). En même temps, le narrateur rassure de manière implicite son lecteur ou son auditeur sur le dénouement de la révolte. Elle est en fait vouée à l'échec même si tout porte à croire que les peuples ennemis ont la supériorité.

Si l'on veut pourtant dégager du texte des précisions sur les circonstances dans lesquelles le narrateur adresse son psaume à des destinataires, on ne peut que constater des lacunes dans l'information. Au début du texte on ne sait pas si le narrateur adresse sa question *lāmmā*, « pourquoi », à des auditeurs précis ou non, étant donné qu'il n'en a pas fait mention. On ne trouve pas non plus de détails historiques aux v. 1-3. En effet, le narrateur ne nous dit pas de quelle révolte il s'agit (32) ; il garde aussi le silence sur l'origine de ses informations (33) et, enfin, il n'explique pas si les *malkē 'erēs*, les « rois de la terre », se réfèrent aux rois de la terre entière ou bien aux rois voisins ennemis (34). Même si les mythologies orientales considéraient le suprême Dieu comme le souverain de tous les peuples et mettent à son service un roi de ce monde, on ne peut pas exclure qu'on pouvait appliquer les éléments de cette mythologie à des situations concrètes (35). On a donné en exemple l'oracle de Belit adressé à Assurbanipal, où les rois révoltés sont à identifier au roi d'Égypte (36). Par ailleurs, B. Becking fait remarquer que certains textes orientaux utilisent des images parallèles à celles de Ps 2, 9b dans des genres littéraires tout à fait différents, par exemples dans des inscriptions royales célébrant une victoire ou dans des pièces d'allure mythologique (37).

En dehors de ces problèmes sur la réalité dont le narrateur parle, les v. 1-3, à première vue, ne semblent pas poser de difficultés majeure-

(31) Cf. aussi J. VERMEYLEN, *Psaumes*, p. 86.

(32) Cf. aussi E. BEAUCAMP, *Le Psautier*, p. 45.

(33) Cf. F. DIEDRICH, « Psalm 2 – Überlegungen zur Endgestalt des Psalms » in J. SCHREINER (éd.), *Beiträge zur Psalmenforschung. Psalm 2 und 22*. Würzburg, 1988, p. 27-71, p. 44.

(34) Cf. E. BEAUCAMP, *Le Psautier*, p. 45 sq.

(35) Cf. J. P. M. VAN DER PLOEG, *Psalmen*, t. I, Roermond, 1973, p. 41.

(36) Cf. G. CASTELLINO, *Libro dei Salmi*, p. 589 : pour l'oracle de Belit, voir H. RINGGREN, « Psalm 2 and Bēlit's Oracle for Asurbanipal » in C. L. MEYERS – M. O'CONNOR, *The Word of the Lord Shall go Forth. Essays in Honor of D. N. Freedman in Celebration of His Sixtieth Birthday*. Winona Lake, Indiana, 1983, p. 1-95.

(37) Cf. B. BECKING, « 'Wie Töpfe Sollst Du sie Zerschmeissen'. Mesopotamische Parallelen zu Ps 2, 9b », *ZAW* 102 (1990) 59-79.

res pour une interprétation immanente du texte. Déjà à Qumrân, le texte a pu être interprété tel quel : ainsi dans 4Q 174 (= 4 Q Flor) I, 18s qui connaît les v. 1-2 du texte massorétique, à quelques lacunes près et, naturellement, sans les voyelles (38). Cependant dans certaines études contemporaines, le texte a été soumis à des altérations : Nous avons déjà mentionné que quelques exégètes suppriment le v. 2b 'al YHWH w'al māshihô. Une autre altération concerne le v. 3. Après que la Septante et la Peshitta eurent remplacé ^abotémô, « leurs cordes », par des mots qui signifient « joug », des auteurs modernes ont emboîté le pas pour arriver à l'idée de cordes avec lesquelles le joug est attaché au cou du bœuf (39). A vrai dire, à la lumière d'autres textes qui combinent les deux mots (Jr 2, 20 ; 5, 5), cette altération semble justifiée. Etant donné que le contexte ne contient pas d'images du monde animal, mieux vaut s'en tenir au texte tel qu'il figure dans la BHS. Par ailleurs, l'étude de l'iconographie égyptienne nous fournit des images qui montrent le dieu Amun qui tient à la main des cordes avec lesquelles il a lié les rois au cou et aux bras (40).

2. Les versets 4-6

Au v. 4, le narrateur cesse de parler de l'activité des rois et des peuples ennemis. Le thème du v. 4 n'est cependant pas nouveau. Alors que les peuples et les rois aux v. 1-3 étaient les sujets et YHWH avec son *māshiah* les antagonistes, cette fois-ci, YHWH est le seul sujet du verbe. En reprenant le motif de la vanité de la révolte, le narrateur raconte que « celui qui siège dans les cieux rit et se moque d'eux ». C'est dire que YHWH, qui contrairement aux *malkê 'èrès*, « les rois de la terre », siège dans les cieux, a une supériorité inébranlable sur les potentats terrestres, ce qui lui permet une certaine assurance : il rit et se moque d'eux. Le texte reprend donc de nouveau le motif de la vanité de la révolte (cf. *rîq*, « en vain », au v. 1) : pour YHWH, les projets des rois et peuples ennemis sont à ce point ridicules que le narrateur n'a plus besoin d'en faire mention. En effet, ce thème n'apparaît plus de façon explicite. Tout ce que les rois et les peuples se sont proposés est contenu dans le mot *lāmô*, « sur eux », au v. 4. Si la révolte n'est donc plus mentionnée, c'est qu'elle ne semble plus être un véritable péril pour YHWH et son *māshiah* contre lequel ces derniers doivent se protéger.

(38) Cf. E. LOHSE, *Die Texte aus Qumrân*, Darmstadt, 1986⁴, p. 259.

(39) Cf. H. GUNKEL, *Die Psalmen*, p. 11, suivi par A. MAILLOT – A. LELIEVRE, *Les Psaumes*, p. 27.

(40) Cf. O. KEEL, *Die Welt der altorientalischen Bildsymbolik und das Alte Testament*, Zurich, 1984³, p. 280 sq. ; E. ZENGER, « Wozu tosen die Völker... », p. 506 sq.

Au v. 5 le narrateur continue son discours sur la réaction de YHWH. Celui-ci s'adresse aux rebelles et il les fait trembler. Puis, il leur parle (d'après le texte massorétique) : « C'est moi qui ai sacré mon roi sur Sion, ma montagne sainte ». Ainsi nous rencontrons au v. 6 le deuxième discours direct du psaume prononcé cette fois-ci par YHWH, déjà sujet de la deuxième section du texte. Cette interprétation défendue par la plupart des exégètes a fait l'objet dans les décennies passées d'un certain nombre d'objections :

1. C'est E. Zenger qui a particulièrement mis en doute la possibilité de considérer le v. 5b (« il les fait trembler dans sa colère ») comme une introduction du discours direct : pourquoi n'y a-t-il pas de *verbum dicendi* immédiatement avant le discours direct ? En lieu et place, on a une forme *pi^el* du verbe *bhl*, « faire trembler », « frapper d'épouvante », qui suit le verbe *y^edabber*. Devant cette difficulté, E. Zenger se voit obligé de refuser ce verset qu'il prend pour une expression du jugement eschatologique de Dieu exprimé par les images de la théophanie dans l'orage, du jour de YHWH et de la terreur divine dans la guerre sainte. Il associe par la suite le v. 5 aux v. 10-12 qui à son avis reprennent l'idée de la colère eschatologique. Ces trois versets constituent, selon lui, un ajout à un psaume royal composé après la chute de l'empire achéménide, tandis que l'ajout lui-même date du début de l'époque séleucide (41). A bien y réfléchir, cette conclusion n'est pas convaincante et la datation est fondée sur des arguments peu solides. Si l'on tient avec E. Zenger le v. 5 comme secondaire, le passage du v. 4 au v. 6 crée un nouveau problème : il manquerait alors un *verbum dicendi* du type *y^edabber* qui se trouve justement au v. 5. De plus, la transition thématique entre les deux versets manque de cohérence. Par ailleurs, comme l'a souligné P. C. Craigie (42), le parallélisme entre les verbes *dbr pi^el* et *bhl pi^el* suggère que le discours de Dieu lui-même peut avoir une fonction d'épouvante. En effet rien n'empêche de supposer qu'un discours peut épouvanter quelqu'un. Pour en donner trois exemples de l'Ancien Testament : en 2 Ch 32, 18 les serviteurs de Sennachérib s'adressent au peuple de Jérusalem pour l'effrayer... (*wayyikr^e 'û b^eqôl gâdôl... 'al 'am...l^eyâr^e 'âm ûl^ebah^alâm...*) ; en Dn 11, 44 des rumeurs viennent troubler le roi du nord (*ûsh^amu^ot y^ebah^aluhû*) ; voir aussi 2 Ch 35, 21 où Dieu s'adresse au roi d'Égypte pour l'épouvanter (*we^o'lohîm 'âmar lebahalenî*). Par ailleurs, le verbe *bhl niph.* est attesté dans le contexte d'un message en 2 S 4, 1. Ces textes suggèrent que les éléments du discours et de l'épouvante ne s'excluent pas ; ils

(41) Cf. E. ZENGER, *ibid.*, p. 5012-504. 508.

(42) Cf. P. C. CRAIGIE, *Psalms* 1-50, p. 63.

peuvent donc être présents aussi dans notre texte (43). Le contenu du discours direct qui suit aurait donc la fonction d'effrayer les rois ennemis. Leur projet provoque la réaction de YHWH qui installe *son* roi (cf. *malkî*, « mon roi », par rapport aux autres occurrences de *mèlèk* dans le psaume). Le v. 8 en décrit les conséquences. Résumons encore : le v. 5 peut revêtir la fonction d'introduction du discours direct. C'est pourquoi la critique littéraire de H. Bardtke est également contestable, car elle conduit à un résultat étrange : le v. 5 introduit le discours de YHWH. H. Bardtke supprime les v. 6-9 et c'est le roi qui, par son discours au v. 10, continue le texte (44).

2. La Septante déjà a interprété le verbe du v. 6 comme une forme du passif, sans qu'elle ait une autre *Vorlage* ; car les consonnes du *niph^{al}al nissaktî* correspondent à celles de la forme du *qal*. Le sens de la phrase change cependant : avec la forme active c'est YHWH qui parle, tandis qu'avec la forme passive c'est le roi. Cette interprétation entraîne une deuxième altération. En fait, au lieu des suffixes de la 1^e pers. sing. dans *malkî* et *qādshî*, la Septante lit respectivement les formes *hup'autoû* et *autoû*. Cette altération est naturellement possible du fait qu'on a souvent confondu les lettres hébraïques *yod* et *waw*. Or pour certains exégètes, comme H. Gunkel, la question s'est posée de savoir si la variante de la Septante était plus appropriée, car selon lui le discours du v. 6 ne continue pas le thème de la colère (45). Cette solution n'est cependant pas convaincante. Après l'introduction du discours dont YHWH est le sujet, la transition à un autre sujet, le roi, semble très brusque (46). Quant au thème de la colère au v. 6, on ne rencontre pas ici une action de YHWH contre les rebelles. Sans doute le fait de l'installation présuppose, pour ainsi dire, une identification de YHWH avec *son* roi, une déclaration de solidarité. Comme le v. 8 le montre, elle peut se transformer en une menace pour les rois lors qu'ils se rebellent contre YHWH et son *māshiah*. Elle n'est donc pas à comprendre comme un discours prononcé du bout des lèvres, auquel le lecteur ou l'auditeur peut s'attendre après avoir appris que la révolte est vaine (v. 1), mais comme la préparation de conséquences très dangereuses pour les peuples ennemis.

3. Il reste à traiter le sens de la particule *'āz*, « puis », au v. 5.

(43) Il ne semble pas nécessaire de chercher un autre sens pour le verbe *bhl*, comme le fait J. VANDERKAM, « *Bhl* in Ps 2, 5 and its etymology », *CBQ* 39 (1977), p. 245-250.

(44) Cf. H. BARDTKE, « Erwägungen », p. 18.

(45) Cf. H. GUNKEL, *Die Psalmen*, p. 11 ; J. A. SOGGIN, « Zum zweiten Psalm », p. 193 sq. ; c'est aussi la traduction de E. ZENGER, *Mit meinem Gott überspringe ich Mauern. Einführung in das Psalmenbuch*, Freiburg.i.B., 1988², p. 47.

(46) Cf. G. CASTELLINO, *Libro dei Salmi*, p. 592 ; J. VANDERKAM, « *BHL* in Ps 2, 5 », p. 247.

La plupart des exégètes interprètent cette particule comme indicateur d'un futur plus ou moins proche (47). Peut-être 'āz a-t-il aussi la fonction de préciser qu'une action s'achève par l'intervention qu'il introduit. Dans son commentaire, F. Delitzsch donne des exemples comme Dt 29, 19 (48). E. Zenger pourtant attribue 'āz une valeur eschatologique en fondant son opinion sur deux parallèles (49) : Mi 3, 4 où il n'est pas question d'eschatologie, et Soph 3, 9 où le contexte eschatologique est beaucoup plus évident qu'au Ps 2, 5. Pour cette raison il ne faut pas transposer ces rapprochements dans l'interprétation du Ps 2, 7. En conclusion, il est peu probable que dans le v. 5 affleure une idée eschatologique qui soit inconciliable avec le contexte immédiat ou en soit un rajout postérieur (50).

3. Les versets 7-9

Ces versets forment un deuxième discours direct. Ici ce n'est ni le narrateur ni YHWH qui parle, mais le roi lui-même qui publie le décret de YHWH, c'est à dire le décret de sa propre installation (la préposition 'èl, « à l'égard de », est un peu étrange ici, mais elle est combinée avec le même verbe aussi en Ps 69, 27 ; selon F. Delitzsch il s'agit d'un style solennel (51). La phrase du v. 7a placée au centre du psaume diffère du contexte par sa brièveté ce qui souligne son importance. En déployant le décret mentionné ici, les v. 7-9 expliquent en même temps le v. 6 : YHWH a adopté le roi et l'a engendré ce jour-là, non au sens physique, mais au sens juridique. YHWH, le « père », le souverain suprême, adopte le roi et l'appelle « mon fils » comme s'il était son propre fils (52). Cette image rappelle 2 Sam 7, 14 (« je serai pour lui un père et il sera pour moi un fils ») en référence à l'adoption du fils de David. Il se peut que Ps 2, 7 fasse allusion à la promesse de 2 S 7, 14 de façon à présenter le roi actuel comme un *David redivivus* (53). Même si l'on se garde d'une telle conclu-

(47) Cf. par ex. G. CASTELLINO, *Libro dei Salmi*, p. 592 ; F. DIEDRICH, « Psalm 2 », p. 37.

(48) Cf. F. DELITZSCH, *Biblischer Commentar*, p. 76.

(49) Cf. E. ZENGER, « Wozu tosen die Völker... ? », p. 506 ; cf. aussi H.-J. KRAUS, *Psalmen*, p. 149 sq. « einst ».

(50) Cf. E. ZENGER, « Wozu tosen die Völker... ? » p. 502-505, et les objections que J. VERMEYLEN, *Psaumes*, p. 89 a formulées à ce propos.

(51) Cf. F. DELITZSCH, *Biblischer Commentar*, p. 77 ; G. CASTELLINO, *Libro dei Salmi*, p. 593 ; A propose de *hoq*, « décret », voir aussi Ps 105, 10-15.

(52) Sur l'arrière-plan proche-oriental de cette idée, cf. O. KEEL ; *Die Welt*, p. 224 et 227-229 ; J. T. WILLIS, *A Cry*, p. 48, note 11.

(53) Cf. W. J. C. WEREN, « Psalm 2 in Luke-Acts : an Intertextual Study », in S. DRAISMA, *Intertextuality in Biblical Writings. Essays in Honor of B. van Iersel*. Kampen, 1989, p. 195.

sion, le décret peut se référer à une installation déjà passée étant donné que le v. 2 implique que le sacre a eu lieu (54).

De la relation entre père et fils, il résulte que le fils, en sa qualité d'héritier (55), peut réclamer les droits du père, droits qui, dans une pensée théocratique, lui donnent de régner sur les nations étrangères (pour Ps 2, 8a cf. aussi 1 R 3, 5) (56). Elles seront la *nah^olâ* et la *huzzâ* du fils, c'est à dire son héritage (v. 8). La révolte contre le roi en tant que fils de YHWH est en même temps une révolte contre ce dernier. C'est pour cette raison qu'il autorise le roi à soumettre les peuples étrangers (v. 9). Le sens des verbes au *yiqtol* n'est pas univoque : s'agit-il d'une sorte d'oracle (57) ? ou plutôt d'une sorte de permission par laquelle Dieu s'en remet à la décision du fils d'intervenir ou non ? (58). Quoi qu'il en soit, les nations étrangères envisagent une catastrophe : elles courent le risque d'être exterminées.

On trouve souvent le motif des pots brisés dans des textes néo-assyriens que B. Becking a rassemblés dans un article récent. Dans ces textes, l'image se réfère à une destruction totale sans qu'elle se réfère exclusivement à des défaites militaires. Pour les détails nous renvoyons à l'article lui-même (59). Quant au sceptre de fer, qui n'est mentionné ni dans d'autres textes vétér testamentaires ni dans les textes extrabibliques connus, un article de Lemaire attribue certains outils trouvés dans des fouilles au type des « sceptres de fer » (60).

Il semble inutile de nous attarder sur une altération apparemment pas trop fondée. La Septante a dérivé le verbe au v. 9a du verbe *r^h*, « faire paître » (*poimaneis*). Alors que la plupart des commentateurs ne considèrent cette interprétation comme justifiée que par les consonnes du verbe, certains auteurs s'en tiennent au texte grec. Pour G. Wilhelmi (61) par exemple, le verbe araméen *r^{cc}* « briser » n'est pas compatible avec une origine préexilique du psaume (voir infra). C'est pourquoi il préfère la lecture « tu feras paître ». Au lieu de reconnaître dans le v. 9 un parallélisme synthétique, il veut donc y voir un parallélisme antithétique : il s'agit de deux actions, le faire paître les nations avec un sceptre de fer et leur destruction comme des pots du

(54) Cf. P. C. CRAIGIE, *Psalms* 1-50, p. 66 sq.

(55) Cf. H. GUNKEL, *Die Psalmen*, p. 8.

(56) Cf. O. KEEL, *Die Welt*, p. 224.

(57) Cf. G. CASTELLINO, *Libro dei Salmi*, p. 593.

(58) Cf. J. A. EMERTON, « The Translation of the Verbs in the Imperfect in Psalm II, 9 », *JThS N.S.* 29 (1978), p. 501-503.

(59) Cf. B. BECKING, « Wie Töpfe », p. 63-78.

(60) Cf. A. LEMAIRE, « 'Avec un sceptre de fer'. Ps II, 9 et l'archéologie », *BN* 32 (1968), p. 25-30, p. 29 sq.

(61) Cf. G. WILHELMI, « Der Hirt mit dem eisernen Zepter. Überlegungen zu Psalm II, 9 », *VT* 27 (1989), p. 196-204, p. 199-204.

potier (62). Selon G. Wilhelmi, chacun des deux stiques est une sorte d'oxymoron, où deux actions insensées sont décrites. De toute façon, cette explication du v. 9 semble trop artificielle. Par ailleurs, on peut renvoyer à des textes égyptiens où le piétinement « comme technique de destruction rituelle des ennemis » (63) est attesté. La traduction de la Septante ne peut donc plus être défendue comme traduction adéquate.

Les v. 7-9 sont cohérents avec le contexte précédent, car on apprend maintenant pourquoi les révoltes dont parlent déjà les premiers versets sont déclarées *riq*, « vaines » (v. 1). YHWH prend parti pour *son* roi contre les rois de la terre qui se révoltent comme cela s'est très souvent passé à l'occasion d'un changement de règne. L'usage des mots confirme cette cohérence entre les v. 1-3 et les v. 7-9, particulièrement le mot *gôyim* (premier sujet au v. 1a et premier objet au v. 8a). Quant à la syntaxe, elle établit la cohérence par des structures chiasmiques commune aux v. 1, 2 et 9.

4. Les versets 10-12

Le v. 10 commence par un adverbe qui ouvre une nouvelle section : *w^{ec}attâ*, « maintenant donc ». Par ailleurs, c'est un appel à l'attention (64). Ici le narrateur prend de nouveau la parole en s'adressant aux rois et aux « juges de la terre ». La condamnation leur est épargnée à la seule condition qu'ils se soumettent. Par une série d'impératifs le narrateur les exhorte à être intelligents (*haškilû*), à se laisser corriger (*hiwwāsrû*) et à servir YHWH avec crainte (*'ibdû èth YHWH b'yr'â*). En revanche, les impératifs qui suivent sont plus difficiles à expliquer. La traduction littérale en serait : « Exultez en tremblement, embrassez le fils [si *bar* signifie ici 'fils'] ». Ce passage a donné lieu à de nombreuses corrections. En résumé, on peut dire que plusieurs commentateurs cherchent à maintenir le texte massorétique (65), ou à en maintenir au moins les consonnes (66). D'après

(62) J. A. EMERTON, *ibid.*, p. 502, penche aussi pour l'interprétation de G. Wilhelmi ; voir également J. VERMEYLEN, *Psaumes*, p. 92.

(63) B. VAN RINSFELD, « Deux allusions littéraires au rituel de la destruction des pots », in A. THEORIDES et al., *Archéologie et philologie dans l'étude des civilisations orientales*, Louvain, 1986 (Acta Orientalia Belgica 4), p. 208-212.

(64) Cf. J. VERMEYLEN, *Psaumes*, p. 115.

(65) Cf. par ex. F. DELITZSCH, *Biblischer Commentar*, p. 79, qui suppose qu'on a préféré la forme *bar* à *bên* pour éviter la séquence *bên pên* ; P. C. CRAIGIE, *Psalms 1-50*, souligne entre autres que le narrateur adresse ces mots à des étrangers, peut-être de langue araméenne. Cf. par ailleurs M. GIRARD, *Les Psaumes*, t. I, p. 58 (note) et W. J. C. WEREN, « Psalm 2 », p. 193 sq.

(66) Cf. par ex. H. L. HOLLADAY, « A New Proposal for the Crux in Psalm II, 12 », *VT* 28 (1978), p. 111 sq.

d'autres plus récents, il faut réduire le texte massorétique à une méatèse de plusieurs mots (67), à un ougaritisme (« baiser le pur » (68)), à une haplographie fautive (*w^gallū nēshēq barzēl*, « mettez de côté les armes de fer » (69) ou à une dittographie (*bar* comme un vestige de *bir'ādā*, « avec tremblement », tandis que *nashqū* est à interpréter au sens de « se soumettre » (70). Pour les détails, nous renvoyons aux articles respectifs. De toute façon, une altération, telle qu'elle défendue par A. Bertholet en 1908 (71) et acceptée par la suite par bien des exégètes (72) n'est pas suffisante : en rendant le texte par *ūb^rraglāw nashqū*, « baisez-lui les pieds », on suppose que le suffixe en *ūb^rraglāw nashqū* se réfère à YHWH ce qui serait un gros anthropomorphisme. Si le suffixe se réfère pourtant au fils, il n'y a pas d'antécédent (73).

Quoi qu'il en soit, si les rois ne se soumettent pas, YHWH s'irritera ; les rois (et ceci implique également leurs peuples) sont donc perdus parce que la colère de YHWH s'enflamme facilement. Le texte finit par un macarisme : « Bienheureux tous ceux qui cherchent refuge auprès de lui ». Quant au succès des appels des v. 10-12, le texte est discret. La question de savoir si les rois se soumettent effectivement, reste ouverte (74).

Quant à la cohérence entre les v. 10-12 et le contexte précédent, elle a été remise en cause pendant les dernières décennies. Les raisons majeures en sont certaines tensions thématiques avancées par les chercheurs, à savoir (75) :

1. Les v. 10-12 ne se réfèrent plus au roi, mais c'est à YHWH auquel le roi cède la place.

2. Contrairement aux v. 1-3, les v. 10-12 ne parlent plus de révolte.

(67) Cf. F. PILI, « Possibili casi di metatesi in Genesi 49,10 e Salmo 2, 11b-12a », *Augustinianum* 15 (1975), p. 457-471.

(68) Cf. H. CAZELLES, « Nshqw br (Ps ii, 12) », *OrAnt* 3 (1964), p. 43-45.

(69) Cf. A. ROBINSON, « Deliberate but Misguided Haplography Explains Psalm 2, 11-12 », *ZAW* 98 (1977), p. 422.

(70) Cf. A. A. MACINTOSH, « A Consideration of the Problems Presented by Psalm II, 11 and 12 », *JThS* 27 (1976), p. 14.

(71) Cf. A. BERTHOLET, « Eine crux interpretum. Ps 2, 11f », *ZAW* 28 (1908), p. 58-59.

(72) Cf. H. GUNKEL, *Die Psalmen*, p. 11 sq. ; A. MAILLOT – A. LELIEVRE, *Les Psaumes*, p. 26 sq. ; J. A. SOGGIN, « Zum zweiten Psalm », p. 196 sq. ; P. AUFFRET, *La sagesse*, p. 145.

(73) Cf. A. A. MACINTOSH, « A Consideration », p. 13.

(74) Cf. W. J. C. WEREN, « Psalm 2 » p. 193 : « The psalm has an open ending ».

(75) Cf. W. THIEL, « Der Weltherrschaftsanspruch des jüdischen Königs nach Psalm 2 », in *Theologische Versuche*, t. III, Berlin, 1971, p. 59 ; S. SPRINGER, *Neuinterpretation im Alten Testament*, p. 116 ; E. ZENGER, « Psalm 2 », p. 50 ; J. VERMEY-LEN, *Psaumes*, p. 118-124.

3. Après l'autorisation à soumettre les peuples étrangers des versets précédents, les v. 10-12 ne contiennent plus d'informations importantes.

4. Le langage des v. 10-12 est sapientiel.

Ces observations sont certainement correctes. Pourtant la question est de décider quelles conclusions il faut en déduire. Soulignons d'abord que les impératifs du v. 10s débouchent sur l'appel à servir YHWH. C'est évidemment le contraire du comportement décrit au v. 3, où les peuples veulent briser leurs liens. Par ailleurs, le discours du « service de YHWH » est beaucoup plus abstrait qu'au v. 3. D'un point de vue rhétorique, les impératifs des v. 10-12 invitent les rois étrangers à s'abstenir de toute sorte de rébellion, y compris le brisement de leurs liens. La relation entre les deux formulations est donc la suivante : au v. 3 les peuples s'encouragent mutuellement à un type particulier de rébellion, tandis que le v. 11 avertit les rois de se garder de toute forme de résistance. Par conséquent, rien ne permet de supposer que les deux parties du psaume se contredisent. Cela peut ressortir aussi des passages parallèles où les idées du brisement des liens et du service sont étroitement rattachées. On peut renvoyer par exemple à Jr 2, 20 *kî me'ôlām... nittaqtî môs'rotayik...lo' 'èbod* « depuis longtemps... j'ai brisé tes liens... Je ne servirai pas ». Bien que le contexte de ce passage soit celui de l'idolâtrie, l'emploi métaphorique reste le même. La métaphore des liens brisés signifie ici le renoncement au service, fut-il celui de YHWH ou des peuples étrangers. De ces derniers il est question dans Jr 30, 8 : quand YHWH brise le joug qui pèse sur la nuque d'Israël et rompt ses liens, Israël ne servira plus les étrangers (*ya'ab'dû*) (76). Pour ce qui est du Ps 2, on peut conclure de ces parallèles que les v. 10s sont à considérer comme une reprise implicite du contenu des v. 1-3 ; ils ne les répètent pas et ne les résument pas, mais ils les présupposent. C'est pourquoi il ne faut pas considérer les v. 10-12 comme un ajout superflu aux v. 7-9. Ils expriment plutôt l'appel aux rois à s'abstenir du propos exprimé au v. 1-3. La révolte cède ainsi la place à une prudence plus sapientielle. Le langage de ces versets ne saurait être un argument décisif en faveur de l'hypothèse d'un ajout.

Pour ce qui est de l'absence du roi aux v. 10-12 (si l'on ne traduit pas le *bar* du v. 12 par « fils »), on peut faire remarquer que, pour la pensée théocratique, c'est YHWH qui est le véritable antagoniste des peuples étrangers et non pas le roi israélite. YHWH réagit à la rébellion des rois, et c'est à lui que les rois doivent se soumettre. Même si l'on traduit *nashqû bar* au v. 12 par « embrassez le fils » (un acte

(76) A propos de la traduction, cf. D. BARTHELEMY, *Critique textuelle de l'Ancien Testament*, t. 2. Fribourg-Göttingen, 1986 (OBO 50/2), p. 682 sq.

de soumission), ce n'est pas le véritable souverain, mais YHWH qui l'a installé. On peut donc résumer que dans sa dernière partie le psaume revient à son point de départ, à savoir la souveraineté de YHWH dont le pouvoir du roi d'Israël dépend.

En conclusion, il faut souligner que les arguments en faveur d'un ajout des v. 10-12 ne sont pas très convaincants. Les transitions thématiques entre les v. 9 et 10 existent certainement, mais on peut les expliquer en recourant à des observations linguistiques et à la logique interne du texte.

III. CONCLUSIONS

1. La structure thématique du texte

De l'avis de presque tous les exégètes, le Ps 2 se divise en quatre strophes (77), à savoir les v. 1-3, 4-6, 7-9, 10-12, dont M. Girard (78) et W. J. C. Weren (79) regroupent la deuxième et la troisième.

Dans la première strophe, les rois des nations complotent contre YHWH et son *māshīah* pour obtenir eux-mêmes la souveraineté. C'est, pour ainsi dire, l'exposition du psaume.

Dans la deuxième strophe, c'est YHWH qui parle pour se moquer des propos des rois étrangers et pour affirmer avoir consacré son propre roi, c'est à dire son *māshīah* sur Sion.

La troisième strophe parle de la relation entre YHWH et son *māshīah* ou fils. De cette relation naît la souveraineté du fils : il est autorisé à soumettre les nations.

A la quatrième strophe, c'est le roi qui continue son discours ou le narrateur qui prend la parole à nouveau pour adresser aux rois étrangers l'ultimatum d'avoir à se soumettre à YHWH et à son fils (si l'interprétation de *nashqū bar* n'est pas fautive) et à renoncer à leur souveraineté. Le psaume finit par le macarisme « Bienheureux tous ceux qui cherchent refuge auprès de lui ».

Chacune de ses quatre strophes est donc caractérisée par un thème spécifique qui peut dépasser les contours de la strophe en question. La deuxième strophe par exemple ne mentionne plus de façon explicite la rébellion, si ce n'est par *lāmô*, « sur eux », au v. 4. La troisième strophe reprend au v. 8 le terme *gôyim*, « peuples », du v. 1, et la quatrième strophe s'adresse aux rois comme les souverains de ces

(77) Pour une autre structuration du texte, cf. par ex. L. KUNZ, « Der Psalm 2 in neuerer Sicht », *BZ N.F.* 20 (1976) 238-242.

(78) Cf. M. GIRARD, *Les Psaumes*, t. I, p. 58 sq.

(79) Cf. W. J. C. WEREN, « Psalm 2 », p. 192.

peuples en les appelant à s'abstenir de la rébellion déjà mentionnée aux v. 1-3. De même, le thème de la colère de YHWH (v. 5) se retrouve au v. 12. Il s'y combine avec le thème de la destruction des peuples rebelles. En remontant de la quatrième strophe à la deuxième, on ne peut pas conclure à l'absence du thème de la destruction ; il y est préparé, mais sera exposé plus tard.

De ces observations, on peut déduire que le Ps 2 est caractérisé par un développement du contenu, de sorte qu'au début ce sont les peuples étrangers qui se révoltent, tandis qu'à la fin du texte, les mêmes doivent se soumettre pour éviter leur destruction. Il n'y a donc pas d'identité thématique stricte entre les quatre strophes, ce qui amène quelques exégètes à affirmer une hétérogénéité du texte. Cependant, il s'agit plutôt d'un progrès thématique sans ruptures de contenu. Malgré ce progrès, *un* élément important ne change pas. Dès le début, le narrateur sait que la révolte est vaine. C'est pourquoi il peut énoncer à la fin son macarisme et recommander de se réfugier auprès de YHWH.

Pour souligner la cohérence du texte, on pourrait relever les différentes correspondances sémantiques entre de nombreux mots et morphèmes du texte. Les recherches s'en sont occupées, par exemple celles de P. Auffret (80) et de M. Girard (81). Il n'est donc pas utile d'en étaler les résultats.

En définitive, ces observations sur la structure thématique du texte font pencher pour son unité, même si l'on ne peut pas absolument exclure qu'un rédacteur ait inséré des relectures sans pour autant détruire son équilibre.

2. *Quelles peuvent être les intentions du psaume ?*

Le psaume reflète une situation qui s'est répétée plusieurs fois au Proche-Orient : la révolte des peuples contre leur souverain. De plus, le texte témoigne d'une idéologie royale selon laquelle le roi est le fils adopté par Dieu, et par voie de conséquence, hérite du pouvoir de régner sur les peuples étrangers. Chaque résistance contre Yahvé et son *māshīah* est donc *riq*, « vaine », et dès le début vouée à l'échec. Au contraire, il faut servir Yahvé et se réfugier auprès de lui. C'est, pour ainsi dire, la vérité principale du psaume.

Mais il y a plus. En effet, si l'on introduit quelques catégories de la narratologie dans la recherche, on peut poser les questions suivantes : qui est le narrateur ? Quelle est l'origine de ses connaissances ? Qui sont les destinataires du texte ? Qu'a-t-il voulu leur suggérer ?

(80) Cf. P. AUFFRET, *La sagesse*, p. 143 sq.

(81) Cf. M. GIRARD, *Les Psaumes*, t. I, p. 58-66.

Il faut d'abord constater que le narrateur ou l'auteur implicite ne se présente pas aux lecteurs ou aux auditeurs. Il reste anonyme. Il ne s'adresse pas non plus à des destinataires précis. Même si c'est le roi qui prononce les v. 10-12, ce message que le narrateur cite s'adresse sans doute à des lecteurs ou des auditeurs israélites (82). Ceux-ci sont assurés de la limite imposée à la puissance des peuples étrangers et de leur soumission à la souveraineté de YHWH et de son représentant israélite. Comme le texte le suggère, le narrateur doit ses connaissances à des rencontres imaginaires (non précisées dans le texte) où il est devenu témoin du discours des rois étrangers (v. 3) et de la réaction de YHWH aux cieux (v. 6). Par ailleurs, il connaît le contenu du décret de YHWH et il peut évaluer la situation dès le début. A son avis, face à la révolte des rois étrangers, une seule attitude est exigée : se réfugier auprès de YHWH. Par ces connaissances, le lecteur ou l'auditeur peut avoir l'impression que le narrateur est un personnage très compétent qui mérite la confiance. Il n'est donc pas unimaginable que le Psaume 2, tout en se gardant de précisions historiques, eut pour fonction de rassurer ses destinataires dans une situation de crise. En fait, il est à peine probable qu'il s'adresse effectivement aux rois étrangers. Si oui, il faudrait se demander si la leçon du Psaume 2 a pu les convaincre. Certes, l'idéologie royale était commune à divers peuples de l'orient, mais chacun vénérât ses propres dieux au point de se croire autorisé à réclamer la souveraineté sur les peuples voisins. On ne peut donc pas s'imaginer que l'exhortation des v. 10-12 ait impressionné un monarque étranger à la veille de l'invasion d'Israël.

Bien que cette conclusion reste un peu vague, il n'est pas faux de considérer le Ps 2 comme un psaume de consolation. Les personnes auxquelles s'adresse sa dernière phrase ne seraient donc pas les ennemis, mais les concitoyens. Si ceux-ci se réfugient auprès de YHWH, le narrateur peut les appeler « heureux ». Il leur dirait en d'autres termes : « Soyez tranquilles. Croyez à YHWH parce qu'il est le véritable souverain. C'est lui qui a adopté le roi comme son fils et lui garantit la souveraineté sur les peuples étrangers. Leur pouvoir est un pouvoir limité ». Compris de cette manière, le texte est une parénèse (83). Son *Sitz im Leben* serait donc la situation de la rébellion des peuples contre Israël pendant laquelle le narrateur, en adaptant l'idéologie royale, prononce des mots de consolation à son

(82) Cf. aussi K. SEYBOLD, *Die Psalmen*, p. 120.

(83) Cf. F. DIEDRICH, « Psalm 2 », p. 57 sq. : « Im ersten Teil des Psalms wird eine bedrohliche (vielleicht die letzte) Situation für Juda und Jerusalem angesprochen. Vielleicht klingt auch die Erfahrung an, dass Jahwe nicht bzw. noch nicht eingegriffen hat... In dieser Lage kündigt der Psalmist seiner Gruppe/Gemeinde, den ersten Rezipienten des Psalms, ein nahes, bevorstehendes Eingreifen Jahwes an ». Pour une interprétation semblable, cf. J. T. WILLIS, « A Cry », p. 44.

peuple. La question de savoir, si l'on peut reconstruire une situation spécifique dans laquelle le psaume aurait été prononcé, reste cependant ouverte.

3. La datation du Psaume 2

Peut-on situer le texte dans les décennies de crise avant la première destruction de Jérusalem ? Cette question nous amène la question de la datation du psaume.

1. L'argument linguistique : C'est A. Deissler qui a fait remarquer que le texte contient deux aramaismes, à savoir les verbes *rgsh* (v. 1) et *רִעַ* (v. 9) (84). A son avis, ces termes constituent l'argument principal pour exclure une origine préexilique du psaume. Par ailleurs, il attire l'attention sur quelques expressions du psaume attestées également dans des textes qu'il considère comme tardifs (85), aussi contestable (et d'ailleurs vague) qu'une telle datation relative des textes puisse apparaître (86). Nous nous contentons donc d'examiner l'argument des aramaismes qui, à lui seul, n'est pas décisif. Certainement les deux verbes, dont *rgsh* est un hapaxlegomenon pour l'hébreu vétérotestamentaire, sont attestés dans des développements linguistiques postérieures à l'hébreu biblique (87). Cela n'exclut pas qu'avant l'exil l'araméen était déjà une langue connue dans la région syro-palestinienne ce qui ressort des inscriptions préexiliques qui y furent trouvées ces dernières décennies (cf. les inscriptions de Deir 'Alla, de Dan...). On doit donc prendre en considération qu'alors les frontières linguistiques n'étaient pas hermétiques au point de rendre tout échange impossible (88). L'attestation de la même racine dans deux langues partiellement contemporaines n'est donc pas improbable. C'est sans doute par cette raison que K. Beyer n'hésite pas à décrire le verbe *רִעַ* comme « masor.-hebr.-aram » (89). En ce qui concerne le verbe *rgsh*, il n'appartient pas seulement à des langues tardives, mais déjà à l'araméen de l'empire. En effet, il est attesté

(84) Cf. A. DEISSLER, « Zum Problem der Messianität », p. 288-291.

(85) Cf. aussi R. J. TOURNAY, *Voir et entendre Dieu avec les Psaumes*, Paris, 1988, p. 17 ; B. GOSSE, « Le psaume 2 et l'usage rédactionnel des Oracles contre les nations à l'époque post-exilique », *BN* 62 (1992), p. 24.

(86) Cf. également l'argumentation de J. VERMEYLEN, *Psaumes*, p. 83.

(87) Cf. Les dictionnaires hébreux et araméens. Les deux verbes sont attestés en syriaque et en araméen. Quant à *רִעַ* pour lequel l'hébreu lit aussi *רִעַ*, ce verbe a sept occurrences bibliques (outre Ps 2, 9) dont deux araméennes (Dn 2, 40bis). Le verbe *rgsh* est également attesté en Dn 6, 7.12.16.

(88) P. C. CRAIGIE, *Psalms* 1-50, p. 64, en se référant à *bar* (v. 12) suppose que l'auteur du psaume utilise intentionnellement des mots étrangers ou des mots d'emprunt parce qu'il s'adresse à des rois étrangers.

(89) K. BEYER, *Die aramäischen Texte vom Toten Meer*, Göttingen, 1984, p. 697.

dans les Proverbes d'Ahiqar (II, 29) (90) dont l'origine est sans doute plus ancienne que le manuscrit témoin du quinzième siècle av. J.-C. trouvé à Eléphantine. Etant donné qu'on peut également attribuer γ^c à l'hébreu biblique, il reste donc dans Ps 2 un seul aramaisme déjà attesté dans l'araméen de l'empire. Mais un seul aramaisme n'a pas de valeur argumentative pour la datation d'un texte (91).

2. Les arguments à partir du contenu : Certains auteurs invoquent des arguments en faveur d'une datation préexilique du Ps 2. Selon B. Becking, la plupart des textes parallèles du v. 9b sont attestés à l'époque sargonide (92). De cette époque date aussi l'oracle adressé à Assurbanipal dont quelques éléments ressemblent au Ps 2 (93). En ce qui concerne les sceptres de fer, ceux-ci sont attestés au huitième siècle av. J.-C. (comme *terminus post quem*), tandis qu'antérieurement on a utilisé des outils de bronze (94). Par ailleurs, le Ps 2 ne contient pas de motifs incompatibles pour l'époque royale israélite. Pour l'époque postexilique, on peut dire que l'installation divine du roi et la pensée théocratique sont des motifs qui ont perdu leur valeur pour la politique actuelle, étant donné que l'idée d'un règne théocratique ne correspondait plus guère à la réalité politique. De plus, il n'apparaît que le texte expressis verbis se réfère à un roi de l'avenir, et non à un roi actuel (95). C'est pourquoi, nous inclinons pour une datation préexilique du texte, datation qui ne contredit pas notre interprétation précédente. Il n'est pas improbable que le psaume remonte à l'époque néoassyrienne ou néobabylonienne (96).

IV. LES RELECTURES DU TEXTE

Après la destruction de Jérusalem et la perte de la souveraineté en 587/586 av. J.-C., le Ps 2 a pu être oublié par la communauté qui aurait considéré sa consolation comme une illusion. Mais l'illusion

(90) Cf. A. COWLEY, *Aramaic Papyri from the Fifth Century B.C.*, Osnabrück, 1967 (= 1923), p. 213.

(91) Cf. également J. VERMEYLEN, *Psaumes*, p.83.

(92) Cf. B. BECKING, « Wie Töpfe », p. 78 sq.

(93) Cf. H. RINGGREN, « Psalm 2 », p. 94. Pour les parallèles entre le Psaume 2 et les textes de Deir 'Alla, cf. V. SASSON, « The Language of Rebellion in Psalm 2 and in the Plaster Textes from Deir 'Alla », *AUSS* 24 (1986) 150-154.

(94) Cf. A. LEMAIRE, « Avec un sceptre de fer », p. 28-30 ; J. A. SOGGIN, « Zum zweiten Psalm », p. 195.

(95) Cf. également J. VERMEYLEN, *Psaumes*, p. 93.

(96) D'autres auteurs hésitent. S. SPRINGER, *Neuinterpretation im Alten Testament*, p. 112-117, considère que les v. 1-9 du psaume comme un remaniement d'un texte non-israélite, remaniement qui daterait d'avant la chute de Samarie. Pour J. A. SOGGIN, « Zum zweiten Psalm », p. 199, le texte remonte au dixième siècle A.C.

pouvait aussi se transformer en une sorte de provocation, car la promesse de ce psaume n'a pas été réalisée. En effet, le roi du passé n'a pas pu soumettre les nations voisines, au contraire, il est devenu leur victime. De plus, à l'époque préexilique la pensée théocratique du psaume ne correspondait plus guère à la réalité politique, car au moins pendant ses derniers siècles d'existence, la monarchie de Juda était déjà tout à fait dépendante des grandes puissances. A plus forte raison, l'époque postexilique est-t-elle caractérisée par cet écart entre l'idéal théocratique et la réalité politique. Dans cette situation, le discours du roi du Ps 2 ne pouvait se référer qu'à un roi de l'avenir même si cette interprétation exigeait une certaine méconnaissance du texte portant sans doute sur un roi actuel.

Voilà le point de départ d'une nouvelle application du texte selon laquelle on a attendu un roi reconnu et légitimé par YHWH, un roi destiné à rétablir la souveraineté d'Israël. Cette relecture n'est pas favorisée seulement par l'imprécision historique du texte, observable dans les « lacunes » étudiées plus haut. Mais la possibilité était également donnée d'appliquer le message du psaume à la nouvelle situation : il faut se réfugier auprès de YHWH qui légitimera son roi auquel les nations vont se soumettre. C'est pourquoi le psaume, placé au début du Psautier (97), a pu avoir comme fonction de modifier ce que le psaume final du troisième livre, le Ps 89, dit de l'oint de YHWH : YHWH l'a rejeté et répudié (v. 30). Ce psaume n'a pas perdu son sens originel, mais c'est par le Ps 2 appliqué à la nouvelle situation qu'il n'a pas le dernier mot sur la monarchie israélite et son avenir. Quant aux rois voisins, ils devront « comprendre » et servir YHWH (cf. Ps 2, 10s). La juxtaposition du Ps 1 et du Ps 2 fait ressortir que David, le narrateur imaginaire du Psautier, leur recommande d'accepter la Tôrah et de ne pas suivre le conseil des impies (cf. Ps 1, 1).

Quant à la Septante (98), elle n'est pas encore un témoin de cette nouvelle interprétation du Ps 2, même si elle ne s'y oppose pas. En effet, pour le texte grec, c'est le roi qui prononce le message des v. 6-12, non le narrateur. Pour cette raison, c'est lui qui s'adresse aussi aux rois étrangers.

Pour ce qui est des textes de Qumrân, on trouve par exemple dans les Florilèges de la grotte 4 une interprétation très brève du Ps 2, 1-2 caractérisée par une eschatologie sans messianisme : A la fin des jours les justes doivent résister aux méchants identifiés aux peuples étrangers

(97) Cf. Pour cette interprétation, G. T. SHEPPARD, *Wisdom*, p. 142 ; E. ZENGER, « Psalm 2 », p. 51 et 54.

(98) Pour les différences entre la Septante et le texte massorétique, cf. P. MAIBERGER, « Das Verständnis von Psalm 2 in der Septuaginta, im Targum, im frühen Judentum und im Neuen Testament », in J. SCHREINER, *Beiträge zur Psalmenforschung. Psalm 2 und 22.*, Würzburg 1988, p. 89-91.

du Ps 2. Cette interprétation rejoint plutôt l'interprétation ecclésiologique (99) attestée quelques décennies plus tard dans le Nouveau Testament (voir *infra*). Étant donné le caractère fragmentaire des Florilèges, la figure du messie ne joue pas ici un rôle important (100). Une interprétation messianique se trouve pourtant dans les Psaumes de Salomon 17, 21-24. Selon ce texte le futur roi d'Israël est le sujet de Ps 2,9.

Pour conclure, nous voudrions brièvement traiter les interprétations du Psaume 2 par le Nouveau Testament. Nous nous contentons ici d'une présentation des citations explicites et sur la fonction qu'elles y jouent (101). Ce sont particulièrement les *Actes des Apôtres* qui donnent à ce texte une interprétation christologique (102). En effet, dans la prière de Ac 4, 23-31, la communauté de Jérusalem en citant Ps 2, 1-2 LXX identifie les peuples et les souverains avec Pilate et Hérode, les païens et le tribus d'Israël (v. 25-27). Ceux-ci se révoltent « dans cette ville », c'est-à-dire à Jérusalem (v. 27, cf. Ps 2, 6 Sion) contre l'oint de Dieu, identifié ici avec Jésus de Nazareth ressuscité (Ac 4, 25-27).

Malgré ces analogies, il reste des différences considérables. Tandis que le Ps 2 ne relate pas les réactions des rois et des peuples ennemis face aux avertissements de v. 10-12, les Actes combrent cette lacune thématique. La révolte ne s'est pas seulement réalisée, elle a mené aussi à la mort de l'oint de YHWH. YHWH n'est donc plus celui qui garantit le pouvoir de son oint, il a au contraire déterminé ces événements par avance (v. 28) pour donner un autre cours à cette défaite. Il ressort de Ac 13, 33 que l'installation du roi (selon Ps 2, 7) est associée à la résurrection de Jésus. En reprenant les observations précédentes on peut expliquer cette application de Ps 2, 7 de la façon suivante (103) : de même que la révolte des coalisés n'aboutit pas, car Dieu a installé son roi pour les dominer, de même l'entreprise des ennemis de Jésus est *mutatis mutandis* vouée à l'échec à cause de la résurrection, résultat d'une intervention divine. Celle-ci assume le caractère d'une intronisation messianique définitive et inébranlable (104) déjà anticipée, si on peut y voir des allusions au Ps 2, dans certains passages de l'évangile

(99) Sur la préhistoire de l'interprétation ecclésiologique du psaume, voir J. VERMEYLEN, *Psaumes*, p. 113.

(100) Cf. J. A. SOGGIN, « Zum zweiten Psalm », p. 205 ; P. MAIBERGER, *ibid.*, p. 100 et 105.

(101) P. MAIBERGER, *ibid.*, p. 113-118. Cf. aussi J. W. WATTS, « Psalm 2 », p. 80-82.

(102) Pour une discussion plus approfondie, cf. W. J. C. WEREN, « Psalm 2 », p. 196 sq.

(103) Cf. également H. VAN DE SANDT, « The Quotations in Acts 13, 32-52 as a Reflection of Luk's LXX Interpretation », *Bib 75* (1994), p. 26-58.

(104) Sur l'identification du *tertium comparationis* entre l'engendrement dont parle le Ps 2, 7 et la résurrection, voir P. MAIBERGER, *ibid.*, p. 116.

(cf. Lc 1, 31-35 ; 3, 22 ; 9, 35) (105). Comme W. J. C. Weren le souligne (106), devant ce fait, les auditeurs de ce message doivent se décider d'une façon analogue aux rois de Ps 2, 10-12 : ou accepter la dignité messianique de Jésus ou la rejeter.

Quant à la *Lettre aux Hébreux*, son auteur interprète également le Ps 2 dans une perspective christologique. A la différence de Ac 13, 33, où le même verset Ps 2, 7 est cité, Hb 1, 5 n'interprète pas la résurrection comme réaction de Dieu au rejet de Jésus. C'est plutôt l'adresse de « fils » en Ps 2, 7 qui attire l'attention de l'auteur intéressé à confirmer par des citations vétérotestamentaires son idée de la supériorité du fils par rapport aux anges (107). Hb 5, 5 reprend le motif de Ps 2, 7 dans un contexte différent, c'est à dire la nomination de Jésus comme grand-prêtre comprise ici également comme un engendrement (108).

Cependant dans *l'Apocalypse*, le sujet de Ps 2, 9 n'est plus Jésus-Christ, mais le « vainqueur » (nikôn, Ap 2, 27), c'est à dire le croyant qui reste fidèle jusqu'à la fin et qui recevra le pouvoir sur les peuples pour les mener (cf. la LXX) et les briser comme des vases d'argile (Ap 2, 27). Ici il s'agit d'une interprétation ecclésiologique du Ps 2, 9, dont on peut trouver des indices aussi en Actes 4, 29s (109) : ce n'est plus le Christ qui est menacé par les autorités juives et romaines, mais la communauté chrétienne en butte aux persécutions. Une telle interprétation ecclésiologique du Ps 2 ne s'est maintenue ni dans les *Actes des Apôtres* ni dans *l'Apocalypse*. Au contraire, *l'Apocalypse* peut appliquer ce texte à l'image du Christ eschatologique qui d'après Ap 12, 5 ; 19, 15 se sert du sceptre de fer. Comme pour la relecture postexilique du Ps 2, dans *l'Apocalypse* également son évocation prend un caractère eschatologique (110). De même que la communauté postexilique a espéré le rétablissement d'Israël et la soumission des rois étrangers dans l'avenir, la communauté de *l'Apocalypse* espère le retour du Christ en tant que « Roi des Rois et Seigneur des Seigneurs » (Ap 19, 16 ; cf. Dn 2, 47).

Eberhard BONS,
Faculté de théologie de Trèves (Allemagne).

(105) C'est l'opinion de W. J. C. WEREN, « Psalm 2 », p. 199 sq.

(106) Cf. *ibid.*, p. 203.

(107) Cf. P. G. MÜLLER, « Die Funktion der Psalmenzitate im Hebräerbrief », in E. HAAG – F.-L. HOSSFELD (éd), *Freude an der Weisung des Herrn, Beiträge zur Theologie der Psalmen. Festgabe zum 70. Geburtstag von H. Gross*, Stuttgart, 1986, p. 234.

(108) Pour les détails, cf. P. MAIBERGER, *ibid.*, p. 117 sq.

(109) Cf. W. J. C. WEREN, « Psalm 2 », p. 197sq. ; J. VERMEYLEN, *Psaumes*, p. 126.

(110) Cf. aussi P. C. CRAIGIE, *Psalms* 1-50, p. 69 ; J. W. WATTS, « Psalm 2 », p. 85 sq.